VILLE D'AUBANGE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du : 15 janvier 2025

Présents :
- Monsieur KINARD Bourgmestre-Président ;
- Messieurs LAMBERT, ROSMAN, GOOSSE, WEYDERS, Echevins et Madame SANCOVA Echevine
- Madame HABARU, Présidente du CPAS ;
- Madame TOMAELLO, Directrice générale

N°25

Le Collège,

Vu l'article L1123-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,

PREND CONNAISSANCE du phasage proposé par le service urbanisme concernant la renumérotation des rues du Village de RACHECOURT ;

Considérant que la première phase proposée est de renommer et renuméroter la portion de la rue la Cour en direction de MUSSON (en rouge sur le plan) ;

Considérant que la CCATM propose de nommer cette portion « rue de la Tachette », qu'il y a lieu de proposer ce nom aux riverains de la rue, et de récolter leurs différentes propositions de nom ;

Considérant que la deuxième phase proposée est de renuméroter la rue Basse (en mauve sur le plan) tout en prolongeant son nom sur la portion de la rue la Cour en direction d'HALANZY (en pointillés mauve sur le plan) ;

Considérant que la troisième phase proposée est la renumérotation de la portion de la rue la Cour restante (en vert sur le plan) ;

Considérant que la quatrième phase serait de renuméroter la rue du Haut (en bleu sur le plan) ;

Considérant que la cinquième phase concernerait les autres rues du village, dont un deuxième phasage devra être déterminé par la suite ;

Considérant que la numérotation proposée serait dans le sens descendant de RACHECOURT nord/sud avec la numérotation paire du côté gauche et impaire du côté droit ;

DÉCIDE d'approuver ce phasage et de lancer une communication vers les riverains de RACHECOURT.

DÉCIDE de prendre contact avec le Syndicat d'Initiative de RACHECOURT pour lui demander de prévoir une communication dans le toutes-boites « L'Echo de RACHECOURT ».

CHARGE les services urbanisme, mobilité et population du suivi en collaboration avec le service communication (bien informer en amont et puis au fur et à mesure et aider les citoyens dans les démarches + demander noms).

Par le Collège :

La Directrice générale
(s) TOMAELLO H.

Le Président
(s) KINARD F.

Pour extrait conforme,
Aubange, le 16 janvier 2025

La Directrice générale

TOMAELLO H.

Le Bourgmestre

KINARD F.